

ENCE DU RUANDA  
ITOIRE D'ASTRIDA.

165/T.F.

Objet:  
Propriétés VAN KALCK  
ET C.M.S.-

Astrida, le 22 janvier 1951.-



Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe:

I. Propriété de Monsieur et Madame VAN KALCK.

- a) l'accusé de réception du certificat d'enregistrement
- b) la déclaration d'abornement
- c) le P.V. d'arpentage

2. Propriété de la Church Missionary Society of London.

- a) l'accusé de réception du certificat d'enregistrement
- b) la déclaration d'abornement
- c) le P.V. d'arpentage

Pour l'Administrateur Chef de Territoire,  
Le Comptable Territorial,  
STRIJBOS, A.-

P

Monsieur le Conservateur  
des Titres Fonciers,

à

U S U M B U R A.-